

# C111 Nettoyant à freins et à pièces non chloré NORTHLAND

## FICHE SIGNALÉTIQUE

Date de préparation : 09/2016

### SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du fournisseur :

**NLS Products**

**Box 790, 1 Lakewood Crescent**

**Bobcaygeon, ON K0M 1A0 Tél. : (705) 738-2321 Fax : (705) 738-4550**

Nom du produit : Nettoyant à freins et à pièces non chloré **Northland** (ne laisse aucun résidu)

Stock de produit n° : C111

Cette fiche signalétique est fournie à votre compagnie pour communiquer des renseignements actuels sur la santé et la sécurité à votre direction et aux employés qui travaillent avec ce produit. Veuillez lire ces renseignements et les transmettre aux personnes de votre compagnie qui sont responsables de la conformité aux règlements FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX et AU DROIT À L'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ. Ces renseignements doivent être disponibles à la demande des employés.

#### Description des matériaux dangereux :

Ministère des Transports : Bien de consommation ORM-D, classification de transport 55

IMDG : Aérosols, quantité limitée, Classe 2, UN1950

Code SIMD : SANTÉ=2 INFLAMMABILITÉ=4 RÉACTIVITÉ=0

### SECTION 2 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Point d'ébullition : Sans objet

Densité spécifique (H<sub>2</sub>O=1) : 0,76

Pression de vapeur :

mm Hg @ TEMP

Heptane	40,0	72EF
Acétone	181,0	68EF
Toluène	10,0	81EF
Dioxyde de carbone	38650,0	60EF

Densité de vapeur : Plus lourd que l'air

Pourcentage volatil par volume (%) : 100

Solubilité dans l'eau : Légère

Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1) :

Apparence et odeur : Produit aérosol; odeur de solvant typique

Composé organique volatil (COV) (tel qu'emballé moins l'eau) : 74 %

### SECTION 3 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

N° CAS homologué	Matériau	Pourcentage	Limites d'exposition
142-82-5	Heptane	50 - 60	400 ppm (LEA de l'OSHA)
67-64-1	Acétone	20 - 30	750 ppm (LEA de l'OSHA) 750 ppm (VSM de l'ACGIH)
108-88-3	* Toluène	20 - 30	200 ppm (TWA) 100 ppm (VSM de l'ACGIH) 200 ppm (ACC)
124-38-9	Dioxyde de carbone	6	10 000 ppm (LEA de l'OSHA) 5 000 ppm (VSM de l'ACGIH)

\* Indique le(s) produit(s) chimique(s) toxique(s) soumis aux exigences du rapport de la Section 313 du Titre III et de 40 CFR 372.

## SECTION 4 : DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

**Point d'éclair :** < 20 °F

**Méthode utilisée :** Setaflash

**Moyens d'extinction:** Mousse, mousse antialcool, CO<sub>2</sub>, produit chimique sec, vaporisation d'eau.

**Procédures d'extinction spéciales:** La pulvérisation peut être inefficace. L'eau peut être utilisée pour refroidir les contenants et empêcher la montée de la pression et l'explosion s'ils sont exposés à une chaleur extrême. En cas d'utilisation d'eau, les lances brouillards sont préférables. Portez des lunettes étanches et un appareil respiratoire autonome.

**Risques d'incendie et d'explosion insolites:** Les contenants fermés peuvent exploser en raison de la montée de la pression interne s'ils sont exposés à une chaleur extrême et le contenu peut se déverser. L'accumulation de vapeur peut éclater ou exploser en cas d'inflammation. Une surexposition aux produits de décomposition peut causer un risque pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas être facilement apparents. Consultez un médecin.

## SECTION 5 : DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ

**Effets de la surexposition :**

Ingestion: Peut causer une irritation gastro-intestinale, des vomissements, la diarrhée et la mort. En cas d'ingestion, contactez un médecin immédiatement. Ne faites vomir que sur ordre du médecin.

Inhalation: Irritation respiratoire, maux de tête, nausées, fatigue, somnolence, diminution de la coordination, perte de connaissance possible. Le mauvais emploi intentionnel en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou fatal.

Contact avec la peau: Peut dessécher la peau. Le contact prolongé peut causer une irritation. Peut être absorbé. L'action du solvant peut dessécher et dégraisser la peau, entraînant des gerçures et une dermatite.

Contact avec les yeux: Le liquide ou la vapeur peut causer une grave irritation, des rougeurs, des larmolements et une vision floue. Un contact prolongé peut endommager la cornée.

**Risques pour la santé (aigus et chroniques) :**

Aigus : Irritant pour les yeux. Irritant pour la peau. Narcotique en concentrations élevées.

Chronique : Non connus.

**Cancérogénicité :** NTP = non Monographies du CIRC = non Réglementé par l'OSHA = non  
Ce produit contient un (des) produit(s) chimique(s) reconnu(s) par l'État de Californie comme causant des anomalies congénitales ou d'autres effets nocifs reproducteurs.

## SECTION 5 : DONNÉES SUR LES RISQUES POUR LA SANTÉ, suite

**Conditions médicales généralement aggravées par l'exposition :** Maladie aiguë et chronique du foie et des reins, anémie.

**Procédures de premiers soins :**

Ingestion: Contactez un médecin immédiatement. Faites seulement vomir à la demande du médecin. Ne faites jamais rien ingérer à une personne inconsciente.

Contact avec la peau: Essuyez avec une serviette. Lavez à l'eau et au savon. Consultez un médecin si l'irritation persiste.

Inhalation: Amenez la victime à l'air frais. Administrez de l'oxygène au besoin. Donnez la respiration artificielle si la respiration cesse. Consultez un médecin.

Contact avec les yeux: Lavez immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. Consultez un médecin.

## SECTION 6 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

**Stabilité :** Stable

**Conditions à éviter :** Application sur les surfaces chaudes. Entreposage au-dessus de 120 °F. Exposition à la flamme nue.

**Incompatibilité (matériaux à éviter) :** Oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux :** Peut produire des vapeurs quand il est chauffé jusqu'à la décomposition. Les vapeurs peuvent contenir du monoxyde de carbone et d'autres vapeurs toxiques.

**Polymérisation dangereuse :** Ne surviendra pas.

## SECTION 7 : RENSEIGNEMENTS SUR LA PROTECTION SPÉCIALE

**Protection respiratoire :** Évitez de respirer les vapeurs. Dans les zones interdites, utilisez des filtres chimiques/mécaniques approuvés conçus pour retirer une combinaison de particules et de vapeur. Dans les endroits restreints, utilisez un respirateur ou une cagoule à abduction d'air approuvé, un respirateur autonome est requis pour les concentrations de vapeur supérieures aux limites LEA/VSM.

**Ventilation :** Suffisante pour empêcher l'inhalation des vapeurs de solvant. Dilution générale et/ou ventilation aspirante locale en volume ou de manière à garder les limites LEA/VSM de l'ingrédient le plus dangereux en dessous de la limite acceptable et la limite inférieure d'explosivité en dessous de la limite énoncée.

**Gants protecteurs :** Résistant au solvant requis pour un contact prolongé ou répétitif.

**Protection des yeux :** Utilisez des lunettes de sécurité avec des pare-éclaboussures ou un écran facial panoramique est recommandé.

**Autre équipement protecteur :** Il est recommandé d'utiliser des tabliers ou d'autres vêtements résistant aux solvants

**Pratiques de travail/d'hygiène :** Des fontaines de secours pour le lavage des yeux et des douches de sécurité sont recommandées dans le lieu de travail.

## SECTION 8 : PROCÉDURES EN CAS DE FUITE OU DÉVERSEMENT

**Étapes à prendre en cas de fuite ou déversement:** Évitez de respirer les vapeurs. Aérez l'endroit. Retirez toutes les sources d'inflammation. Nettoyez l'endroit avec un matériau absorbant et transférez dans des contenants fermés pour la mise au rebut.

**Méthode de mise au rebut:** Mettez au rebut conformément aux règlements locaux, provinciaux et fédéraux. Avant de nettoyer, référez-vous aux autres sections de cette fiche signalétique pour les renseignements sur les risques.

## SECTION 9 : PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

**Précautions à prendre pour la manipulation et l'entreposage :** Entreposez et utilisez dans des endroits frais, secs et bien aérés. N'entreposez pas à des températures supérieures à 120 °F. Ne percez pas, n'incinerez pas (ne brûlez pas) les bidons. Ne plantez pas d'épingle, de clou ou tout autre objet pointu dans l'ouverture du bidon. Ne vaporisez pas dans les yeux. N'ingérez pas. Lisez l'étiquette du produit pour les renseignements supplémentaires.

**Autres précautions :**

Pour retarder ou empêcher la libération de la matière particulaire dans l'air pendant l'utilisation de ce produit, suivez attentivement le mode d'emploi sur l'étiquette. L'entreposage devrait se faire dans les endroits convenant aux aérosols de niveau 3.

**NLS Products fournit les renseignements ci-haut de bonne foi, mais ne fait aucune représentation quant à leur complétude ou exactitude. Les personnes recevant ces renseignements doivent utiliser leur propre jugement afin de déterminer leur pertinence à un objectif particulier. NLS Products ne fait aucune représentation ni garantie, explicite ou implicite, sur la qualité marchande, l'aptitude à un emploi particulier, quant aux renseignements ci-haut ou au produit auquel les renseignements font référence. En conséquence, NLS Products ne sera pas responsable des dommages résultant de l'emploi ni de la confiance en ces renseignements.**

**NLS Products  
Box 790, 1 Lakewood Crescent  
Bobcaygeon, ON K0M 1A0  
Téléphone : (705) 738-2321 Fax : (705) 738-4550  
[www.nlsproducts.ca](http://www.nlsproducts.ca)**